



Dakar, le 29 DEC 2023

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) lance un appel à candidatures pour le recrutement d'un (e) consultant (e) **experte en violences basées sur le genre (VBG)** du projet d'appui au Système statistique national (HISWACA SOP1-SENEGAL) pour une durée d'un (1) an renouvelable sur la base d'une évaluation de performances jugée satisfaisante par la Coordination du Projet et les partenaires techniques et financiers. Une période probatoire de six (6) mois est requise.

Sous la supervision du Coordonnateur du projet d'appui au Système statistique national (HISWACA SOP1-SENEGAL), le/la consultant (e) expert (e) en violences basées sur le genre (VBG) aura les tâches, profil et qualifications suivants :

I- DESCRIPTION DES TACHES

Mission(s) principale(s) :

Appuyer le projet dans la prévention, l'atténuation des risques et la réponse aux VBG, y compris l'exploitation, les abus sexuels ou le harcèlement sexuel (EAS/HS), liées à sa mise en œuvre.

Spécifiquement, il/elle sera chargé de :

- (a) aider l'ANSD à identifier les risques de VBG/EAS/HS liés à la mise en œuvre des opérations de collecte de données dans les diverses étapes et la construction du campus social et pédagogique de l'ENSAE Pierre NDIAYE et à élaborer les stratégies d'atténuation des risques à travers l'intégration des risques et des mesures d'atténuation y afférentes dans les instruments cadres de sauvegardes environnementale et sociale ;

- (b) sur la base des risques évalués et des mesures identifiées, élaborer et mettre à jour régulièrement un plan d'action de prévention et de réponse aux EAS/HS avec le budget, le calendrier, les indicateurs et les personnes responsables de la mise en œuvre ;
- (c) coordonner avec d'autres acteurs VBG (étatiques et non gouvernementaux) et des projets soutenus par la Banque mondiale pour cartographier les prestataires de services VBG locaux existants travaillant dans la zone d'intervention du projet et créer des protocoles de référence pour l'assistance des survivant (e)s aux VBG/EAS/HS.
- (d) appuyer l'ANSD dans la mise en œuvre et la coordination des activités de plan d'action de prévention et réponse aux EAS/HS, en supervisant les contrats des prestataires et les prestations des consultants spécialistes en VBG, en assurant la mise en œuvre éthique et appropriée du MGP, en collaborant avec les autres membres de l'Unité de Gestion de Projet (UGP), surtout les Spécialistes des questions sociales, et en coordonnant les actions prévues avec l'ANSD et les structures gouvernementales impliquées dans sa mise en œuvre ;
- (e) appuyer à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes (MGP) et la mise en œuvre de procédures spécifiques en ce qui concerne les questions liées aux VBG/EAS/HS dans le cadre des opérations de collecte de données dans les diverses étapes et la construction du campus social et pédagogique de l'ENSAE Pierre NDIAYE. Ces procédures spécifiques comprendront :
- i) dans un premier temps un protocole de réponse aux cas de VBG/EAS/HS, tout en assurant une approche « axée sur le/la survivant (e) » pour faire en sorte que les personnes ayant vécu un incident de VBG/EAS/HS reçoivent une assistance médicale, psychosociale et juridique conforme aux besoins de chacun (e), sous réserve du consentement du/de la victime et, tout en respectant son droit à la confidentialité et à la sécurité ;
 - ii) dans un second temps, ces procédures comprendront également une petite équipe au niveau national composée de personnes ayant une expérience en VBG (ou en travail social) pour diriger la vérification du lien entre les plaintes EAS/HS et le projet, la suggestion d'actions entraînant des sanctions qui seront mises en œuvre par

l'employeur direct de l'auteur présumé ; et

iii) également, ces procédures spécifiques aux EAS/HS comprendront aussi un suivi régulier sur le terrain pour vérifier le bon fonctionnement du MGP, les pistes d'entrées appropriées, et la qualité des services dans le circuit de référencement et pour assurer le respect des principes directeurs concernant la confidentialité et la sécurité dans la collecte, le stockage, et le partage éthique des données liées aux plaintes de EAS/HS ;

(f) s'assurer que tout le personnel et les travailleurs du projet, y compris ceux impliqués dans la collecte et l'analyse des données, signent un code de conduite avec un langage clair sur les comportements attendus et les interdictions d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels ; veiller à ce que le personnel participe à des formations avant la signature du code et régulièrement pendant la durée de son contrat ;

(g) veiller à ce que la stratégie de communication du projet comprenne une sensibilisation aux risques EAS/HS, des informations sur le contenu du code de conduite signé par le personnel associé aux activités du projet, comment signaler une mauvaise conduite ou un abus via MGP et quels services sont disponibles pour les survivant (e)s ;

(h) veiller à ce que les femmes soient régulièrement consultées (en petits groupes séparés dirigés par une femme) sur l'accessibilité du MGP et la fonctionnalité des mesures d'atténuation prises par les projets ; et

(i) préparer un module de formation lié aux VBG au profit du personnel des opérations de collecte de données dans les diverses étapes et la construction du campus social et pédagogique de l'ENSAE Pierre NDIAYE.

- II – PROFIL ET QUALIFICATIONS

Formation/Expériences/Compétences

Formation :

- être titulaire d'un Diplôme en statistique, démographie, économie ou dans une discipline connexe (Bac + 5 au minimum), en sciences sociales, en droit, en gestion des projets ;

Expérience professionnelle :

- avoir au moins cinq ans d'expérience dans la supervision des activités de prévention et lutte contre les VBG, l'expérience en matière de prévention et de réponse à l'EAS/HS sera une valeur ajoutée ;
- avoir au moins cinq ans d'expérience dans la conduite des campagnes de sensibilisation sur les droits des femmes, l'égalité de sexe, les VBG, et/ou la santé de la reproduction, serait un atout ;
- avoir une excellente connaissance des principes directeurs et éthiques qui gouvernent le travail avec les survivants (e) de VBG et des bonnes pratiques dans la mise en œuvre des activités de prévention et lutte contre les VBG/EAS/HS ;
 - une expérience dans l'animation de sessions sur les VBG ;
 - une bonne expérience des méthodes de collecte et d'analyse des données sur les VBG ;
 - des capacités dans l'analyse situationnelle des problématiques liées aux VBG ;
 - une bonne connaissance de la législation nationale sénégalaise en matière de VBG ;
 - une bonne connaissance des principes directeurs de la prise en charge des survivant (e)s du VBG y compris la confidentialité et une approche centrée sur les survivant (e)s ;
 - une excellente maîtrise du français et une bonne capacité de rédaction des rapports.

Compétences organisationnelles :

- avoir une grande capacité de travail en équipe et de rédaction des rapports ;
- maîtriser l'outil informatique (traitement de texte WORD, tableur EXCEL et PowerPoint).

III – DEPOT DES CANDIDATURES

Les candidats doivent postuler en envoyant leur CV, diplômes, lettre de motivation et attestations d'emplois antérieurs via la plateforme de recrutement

<http://recrute.ansd.sn> disponible sur le site WEB de l'ANSD. Date limite de dépôt des candidatures : **le mercredi 10 janvier 2024 à 17 heures précises.**

Il ne sera donné suite qu'aux candidatures pour lesquelles l'ANSD aura exprimé un intérêt et les présélectionnés compléteront leurs dossiers (copies légalisées des diplômes et attestations de travail/service). Le candidat doit être disponible tout de suite pour le poste.

Le Directeur général



★ Pour le Directeur général
et par ordre
le Directeur général adjoint
Abdou DIOUF